

Journal La Nouvelle

Août 2022



Prochaine date de tombée: 2 septembre 2022

www.nouvellegaspesie.com

Août 2022

Volume numéro 8

MOT DE LA MAIRESSE

Chers Nouvellois, chères Nouvelloises,

Déjà le mois d'août qui débute. Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion de rencontrer des citoyens d'ici et d'autres qui sont de passage. C'est agréable de jaser avec tous et chacun, peu importe le sujet qui vous préoccupe.

J'ai aussi assisté aux courses sous harnais qui a eu lieu ici, à l'hippodrome de Nouvelle. Le club de courses de Nouvelle fêtait alors ses 90 ans ! Je tiens à souligner l'implication de tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin à cet événement qui a attiré un bon nombre de participants et de spectateurs. Sans votre aide, ce serait tout simplement impossible.

Si vous avez des questions ou préoccupations, n'hésitez pas à nous en faire part. Le conseil et moi-même sommes là pour ça.

Au plaisir!
Rachel

CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES RÉUNIONS DU CONSEIL

Horaire des vidanges 
Horaire du recyclage 

Site de matériaux secs 
Réunion du conseil 

Août 2022						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3			
7		9	10	11		
14	15	16	17			
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

URBANISME

Saviez-vous qu'il constitue une nuisance et est prohibé le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot vacant ou en partie construit ou d'un terrain, d'y laisser **un ou des véhicules automobiles fabriqués depuis plus de sept (7) ans, non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement ?**

Des inspections peuvent être réalisées à cet effet afin de faire respecter la réglementation municipale.

Pour plus de détails, contactez l'urbaniste au 418 794-2253, poste 111

Septembre 2022						
D	L	M	M	J	V	S
						
4	5		7	8		
11	12	13	14			
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Prenez note que le bureau municipal sera fermé lundi 5 septembre en raison du congé férié de la Fête du travail.

Pour toute question, communiquez avec nous au 418 794-2253, poste 100 ou par courriel à administration@municipalitenouvelle.com

CHIFFONNIER

Horaire : mardi et jeudi de midi à 16 h et en soirée le dernier jeudi du mois de 18h à 20h30. INFO 418-794-2795



PROGRAMMATION LOISIRS - AUTOMNE

K DANSE K DANSE K DANSE

BALLET & JAZZ

LUNDI 16H À 17H
COURS DE BALLET
POUR LES 7-9 ANS

LUNDI 17H À 18H
COURS DE JAZZ
POUR LES 10-13 ANS



CARDIO-MUSCULATION

LUNDI 18H30 À 19H30
COURS ADAPTÉ À TOUS
LES NIVEAUX DE
FORME PHYSIQUE

DANSE OU CARDIO-MUSCULATION

130 \$ POUR LA SESSION / 9 COURS
19-26 SEPTEMBRE
17-24 OCTOBRE
7-14-21-28 NOVEMBRE
5 DÉCEMBRE



INSCRIPTIONS PAR LE BIAIS DE LA
PLATEFORME SPORTPLUS SUR LE SITE
INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

PROGRAMMATION LOISIRS SESSION AUTOMNE 2022



TOUS LES COURS ONT LIEU AU
GYMNASÉ DE L'ÉCOLE DES QUATRE-TEMPS

HATHA YOGA

MARDI 18H30 À 19H30
COURS DE YOGA POUR
TOUS LES NIVEAUX
72 \$ POUR LA SESSION
6 COURS
13 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE



INSCRIPTIONS PAR
LE BIAIS DU SITE
YOGANOEMIEASHBY.CA

NOEMIE ASHBY

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE 418 794-2253, POSTE 103
OU VISITEZ LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

ACTIVITÉS À VENIR

LE CIRCUIT DES GALOPEUX

PROPULSÉ PAR  PHYSIOTHÉRAPIE
AMPLITUDE

LES GALOPEUX SERONT À
NOUVELLE
POUR Y DÉCOUVRIR
DE BEAUX SENTIERS !

QUAND? DIMANCHE LE 18 SEPTEMBRE 2022

OÙ ? SITE DE L'HIPPODROME DE NOUVELLE
(ACCÈS PAR LA RUE ST-ONGE ET LE PARC INDUSTRIEL)

DÉPARTS ET CATÉGORIES DE COURSES:

- 8H À 9H : REMISE DES DOSSARDS
- 9H : DÉPART 500M
- 9h15 : DÉPART 1,5KM
- 9h30 : REMISE DES PRIX 500M ET 1,5KM
- 10h : DÉPART 10 KM
- 10h15 : DÉPART 5 KM
- 11H15 : REMISE DES PRIX

COÛT? GRATUIT

INSCRIPTIONS EN LIGNE AVANT LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 23H59
LIEN SUR NOTRE PAGE FACEBOOK « LE CIRCUIT DES GALOPEUX
PROPULSÉ PAR PHYSIOTHÉRAPIE AMPLITUDE »

Physiothérapie Amplitude sera sur place pour vous faire faire un échauffement avant votre course, vous encourager et répondre à vos questions concernant la course à pied!

SUIVEZ-NOUS SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK
ET INSTAGRAM POUR
NE RIEN MANQUER !



MUNICIPALITÉ DE
Nouvelle
Fiers de nos origines

2022

DE MIGUASHA
À CHARLO

LA TRAVERSÉE DE LA BAIE DES CHALEURS

VENEZ ENCOURAGER LES NAGEURS!

**20 AOÛT
9H45**

PLAGE DE
MIGUASHA

FRUITS &
MUFFINS
OFFERTS



INFORMATION ET INSCRIPTION
✉ kristinbergeron@yahoo.ca
La Traversée Baie des Chaleurs Crossing

ACTIVITÉ À BRÉBEUF

Les bénévoles du **Projet Mémoires de Brébeuf** désirent vous inviter à assister à leur **Pique-Nique** annuel qui se tiendra sur le terrain de l'ancienne église de Saint-Jean-de-Brébeuf le dimanche 14 août (remis à dimanche le 21 en cas de pluie).

Nos activités commenceront à midi par le lunch, suivi d'une visite en autobus du rang 7 à 13h pour ceux qui le désirent. De 14 à 16 heures nous aurons de la musique produite par **Annabelle et Christian Landry** du populaire groupe « **THE GARAGE BAND** ».

Invitez vos parents et amis, nous vous accueillerons avec plaisir. Apportez votre chaise pliante, votre lunch et votre breuvage et... votre chasse-moustiques.

Les 200 premières personnes pourront se procurer sur place des « hot dog » au coût de \$2. Quelques dames offriront gratuitement leurs meilleures recettes de sucre à la crème et d'autres gâteries vous attendent. Prévoyez d'avoir en main de l'argent comptant (et non la carte) car nous vous inviterons à donner un montant de votre choix pour nous aider à couvrir les frais de notre journée.

Pour ceux qui le préfèrent, l'autobus de **Jos Dugas et fils** avec leur chauffeur **Sylva Landry**, partira de l'église de Nouvelle à 11h30. Profitez de ce service, le billet est payé par le « **Projet Mémoires de Brébeuf** ». Au plaisir de se rencontrer à **Brébeuf**.



*Annabelle et
Christian Landry
Membres du groupe
The Garage Band
Brébeuf, 14 août 2022*



BANQUE DE BÉNÉVOLES

BÉNÉVOLE, C'EST PLUS QU'UN MOT !

TU AS ENVIE DE T'IMPLIQUER ?



TU AS ENVIE DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE ?



TU AS À COEUR TA COMMUNAUTÉ ?

NOUS VOULONS TE RENCONTRER !



Remplissez le formulaire en ligne via la page Facebook de la Municipalité ou téléphonez au 418 794-2253, poste 103 !



PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural qui requiert des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Grâce au **programme RénoRégion** de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir **jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$** de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les déficiences majeures que présente votre résidence.

ADMISSIBILITÉ¹

RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants qui font partie d'un ménage à **revenu faible ou modeste** et dont la résidence se situe sur un territoire admissible. Le revenu maximal admissible varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

TERRITOIRE D'APPLICATION

Le programme s'applique aux municipalités qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- qui ont moins de 15 000 habitants;
- qui sont situées dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- qui ont 15 000 habitants ou plus, mais ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Il ne s'applique pas aux villes de Gatineau et de Laval ni aux agglomérations de Longueuil, de Montréal et de Québec. Les villages nordiques et les réserves indiennes n'y sont pas admissibles non plus.

LOGEMENTS ADMISSIBLES

Le bâtiment doit être occupé à titre de **résidence principale** par le ou la propriétaire qui fait la demande et doit comporter au plus deux logements, incluant le sien.

¹ Cette information est un résumé des critères d'admissibilité. D'autres conditions s'appliquent.

La valeur du logement doit être inférieure à la **valeur uniformisée maximale** fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. Cette valeur ne peut excéder 150 000 \$.

La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) par le facteur comparatif, tous deux inscrits sur l'avis d'évaluation municipale.

La présence d'une **défaut majeure** admissible au programme doit être confirmée par un inspecteur accrédité par la SHQ lors d'une visite à domicile.

TRAVAUX ADMISSIBLES

Les travaux doivent viser la correction de déficiences majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures (portes et fenêtres)
- Saillies (galeries, balcons, etc.)
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Le ou la propriétaire doit obtenir l'autorisation de la municipalité ou de la municipalité régionale de comté (MRC) avant de commencer les travaux.

POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme RénoRégion ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également consulter la [page RénoRégion](#) sur le site Web de la SHQ.

Votre
gouvernement

Société
d'habitation
Québec

HORAIRE DES MESSES

- 14 août : Célébration de la parole, dimanche à 10h
- 20 août : Messe, samedi à 19h
- 27 août : Messe, samedi à 19h
- 4 septembre : Célébration de la parole, dimanche à 10h
- 10 septembre : Messe, samedi à 19h
- 17 septembre : Messe, samedi à 19h
- 25 septembre : Célébration de la parole, dimanche à 10h

ANNIVERSAIRE

Nous souhaitons souligner l'anniversaire de notre maman Marie-Luce, qui a eu cent ans, le 5 août dernier. Marie-Luce est née à Matapédia en 1922, elle était la deuxième enfant d'une famille de 16. Elle épousa Edouard Leblanc de Nouvelle, le 6 mai 1960. Femme de cultivateur, elle a élevé 3 enfants. Marie-Luce a toujours aimé jardiner, bonne cuisinière, couturière, elle pratiquait également le tricot et le tissage. Elle fait toujours partie du cercle de fermières et ce, même si elle ne peut plus s'impliquer comme avant. Elle aime encore nous raconter les anecdotes de son passé. N'oublions pas qu'elle a vécu les énormes changements qui se sont opérés dans notre société depuis cent ans.

Maman nous t'aimons et nous sommes fiers d'avoir le privilège de pouvoir s'occuper de toi.

Ta famille